



Signataire : Arber Jahija

Date de dépôt : 2 octobre 2025

Question écrite urgente

Que disent les statistiques des poursuites à Genève ?

« Genève est dynamique », nous dit-on, cependant nous récoltons peu à peu les conséquences de 20 ans de politiques malavisées. Le constat est alarmant : une étude de l'OCSTAT en 2020 révèle qu'une personne sur cinq est à risque de pauvreté, et une étude de 2021 met en évidence les inégalités de revenus à Genève par rapport au reste de la Suisse.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Pourquoi les statistiques concernant les poursuites des particuliers ne sont-elles pas publiques ?***
- ***Entre 2000 et 2005, 2006 et 2010, 2011 et 2015, et 2016 et 2020, quelles ont été la durée moyenne et la durée médiane nécessaires à un débiteur pour régler l'ensemble de ses dettes pour chacun de ces intervalles ?***
- ***Pour chaque année, du 31 décembre 2014 au 31 décembre 2024 :***
 - ***Quel est le nombre total de personnes inscrites au registre des poursuites ?***
 - ***Quels sont le nombre de nouvelles poursuites émises et le nombre de registres rendus vierges à la suite de l'extinction des dettes ?***
 - ***Quels sont les principaux créanciers (assurance-maladie, assurance-ménage, loyer, etc.), du plus fréquent au moins fréquent, en précisant les pourcentages respectifs hors dettes privées ?***

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera à la présente question écrite.